

Information aux médias

Votation populaire fédérale du 26 septembre 2010 :

GastroSuisse: OUI à la révision de l'assurance-chômage

GastroSuisse, la Fédération pour l'hôtellerie et la restauration en Suisse s'engage pour un OUI à la révision de l'assurance-chômage. Le projet est équilibré et socialement acceptable. La quatrième révision partielle est nécessaire à la garantie et l'assainissement à long terme de l'assurance-chômage.

Le 26 septembre, les votants se prononcent sur l'assainissement de l'assurance-chômage (AC). L'assainissement de l'AC par une quatrième révision partielle est nécessaire afin de redonner à l'assurance une base financière saine.

L'AC accuse un déficit annuel d'un montant d'un milliard de francs; les dettes s'élèveront à la fin de l'année à environ huit milliards de francs. Des corrections du côté des cotisations aussi bien que de celui des prestations doivent remettre le financement de l'assurance-chômage d'aplomb. GastroSuisse se prononce en outre clairement en faveur du principe de l'introduction simultanée d'une augmentation des cotisations et de mesures d'économie.

GastroSuisse est la Fédération nationale pour l'hôtellerie et la restauration. Environ 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants, cafés etc.), organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 20 août 2010

En cas de questions :

GastroSuisse, Marketing et Communication, Brigitte Meier-Schmid, Tél. 044 377 53 53,
brigitte.meier@gastrosuisse.ch

Vous trouverez l'information ci-dessus en français et en allemand sous forme électronique également sous : www.gastrosuisse.ch, rubrique "Média".